

DECRET N° 2011-556 DU 31 AOUT 2011

portant nomination de Procureur Général près
la Cour d'Appel de Cotonou et d'Abomey.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

- Vu** la loi n°2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la magistrature
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2011-500 du 11 juillet 2011 portant composition du
Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007-491 du 02 novembre 2007 portant attributions,
organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la
Législation et des Droits de l'Homme ;
- Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la
Législation et des Droits de l'Homme après avis du Conseil Supérieur
de la Magistrature ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 juillet 2011.

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Sont respectivement nommées Procureur Général près la Cour
d'Appel de Cotonou et d'Abomey, les personnes dont les suivent. Il s'agit de :

Procureur Général près la Cour d'Appel de Cotonou

Monsieur Modeste Gilles SODONON

Procureur Général près la Cour d'Appel d'Abomey

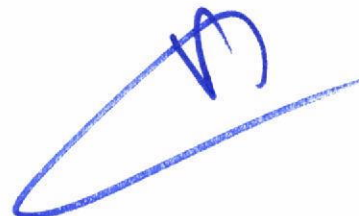
Madame Aleth Solange Elvire THOGNON épouse BEHANZIN



Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 août 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni Y A Y I.-

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,



Alayi Adidjatou MATHYS.-

Le Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice, de la Législation et des
Droits l'Homme, Porte-Parole du
Gouvernement,



Akuavi Marie-Elise Christiana GBEDO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM/CCAGEPPPPDDS 4 MEF 4 GS/MJLDH 4 AUTRES MINISTERES
23 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM -
FADESP 3- UNIPAR - FDSP 2 INTERESSEE 1 01 JO 1.- a